Envoyé en préfecture le 03/03/2020
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le
ID : 026-212600068-20200224-2020_02_24_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13

Date de la convocation
18 février 2020

Date d'affichage
2 mars 2020

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Séance du 24 février 2020

Le lundi 24 février 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL.
Etaient excusé(e)s : Louis QUAIRE (procuration donnée à Catherine BESSON), Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON), Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.
Etaient absents : Didier CHALAS, Christophe BURLING.
Secrétaire de séance : Fanny MOREL.

PERSONNEL COMMUNAL

Transformation d'un poste d'adjoint administratif

Le Maire rappelle la mutation intervenue le 14 octobre 2019 de Mme Charlotte CSIKEL adjoint administratif principal 2ème classe, à la Roche-de-Glun. Mme CSIKEL occupait le poste permanent de 'Responsable urbanisme et élections', au sein de la collectivité.

Une procédure de recrutement a été lancée pour la remplacer, en même temps que le poste a été déclaré vacant le 1er août 2019. Quatre candidats non issus de la Fonction publique ont déposé leur candidature, trois ont été reçus en entretien individuel les 12 et 13 septembre 2019. C'est Mme Elodie GRASSOT qui a été retenue pour occuper cet emploi.

Mme Elodie GRASSOT est engagée sous contrat, comme 'Responsable urbanisme et élections', en référence au grade de rédacteur territorial, à compter du 1er octobre 2019, et travaille à temps complet.

Pour mettre en conformité le tableau des emplois/effectifs, il convient de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 2ème classe qu'occupait Mme CSIKEL, et de créer un poste de rédacteur à temps complet.

Le Conseil municipal, après exposé du Maire,

DECIDE :
-De CREER un poste de REDACTEUR TERRITORIAL à temps complet,
-De SUPPRIMER un poste d'ADJOINT ADMIN. PRINCIPAL 2ème classe à temps complet.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER